Archives parlementaires

Lecture par Barère d'une lettre de Lacombe-Saint-Michel, représentant en mission en Corse, qui informe des succès maritimes remportés sur les vaisseaux anglais et de l'arrestation de suspects complices de Paoli, en annexe de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac, Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand, Lacombe-Saint-Michel Jean-Pierre. Lecture par Barère d'une lettre de Lacombe-Saint-Michel, représentant en mission en Corse, qui informe des succès maritimes remportés sur les vaisseaux anglais et de l'arrestation de suspects complices de Paoli, en annexe de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 82-83;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_33011_t1_0082_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

il faut une confiance mutuelle, un concours unanime de facultés et de volontés; il faut que chacun redouble d'efforts pour augmenter nos moyens.

Vous, braves guerriers, qui déjà vous êtes signalés dans les combats, empressez-vous de donner à vos jeunes frères d'armes le degré d'instruction nécessaire pour vous suivre bientôt au champ de la gloire; faites passer dans leur âme, par le récit de vos belles actions, le désir le plus vif de vous imiter, et n'ayez envers eux d'autres fierté que celle d'avoir déjà couru des dangers qu'ils brûleront d'impatience de partager.

Et vous, jeunes citoyens, appelés à la défense de la patrie, empressez-vous, par votre zèle à vous instruire, de vous mettre à même de remplir votre tâche glorieuse. Soyez tous amis de la subordination et de l'ordre, sans cela point de victoire. Je seconderai vos efforts de toutes mes facultés; mais je suis franc républicain : quand vous n'irez pas bien, je vous le dirai; je vous rappellerai à l'ordre. S'il m'arrivoit de m'écarter de la ligne, je vous invite à en faire autant; vos avis seront pour moi des témoignages d'amitié, et vous connoîtrez, par mon empressement à me redresser, combien mes intentions sont pures. Allons tous du même pas, nous irons bien. *Vive la République !*

PICHEGRU.

(*Applaudissements.*)

68

La division de Puigcerda fait don à la Patrie, par l'organe des représentans du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales, de la somme de 475 livres (1).

BARÈRE fait lecture d'une lettre du représentant du peuple près l'armée des Pyrénées-Occidentales. Il en résulte que les mesures révolutionnaires y produisent le plus utile effet : les traîtres, les espions, les agens secrets de la coalition des rois, paient chaque jour de leur tête la découverte de leurs complots liberticides; l'armée se réorganise; l'esprit public se rétablit; la raison fait des progrès sensibles; le représentant espère que bientôt les saints de Catalogne iront rejoindre les saints de France. En attendant, il fait passer à la trésorerie un don en assignats, fait par la division de Puigcerda, pour subvenir aux frais de la guerre. (*On applaudit.*)

Il en sera fait mention au bulletin (2).

69

Etat des dons (suite) (3)

La société populaire des sans-culottes du Sap (4) **a envoyé, en un bon de la poste et en argent monnoyé, 62 liv. 14 sous pour les frais de la guerre** (1).

La séance est levée à quatre heures (2).

Signé, DUBARRAN, *président;* ESCHASSERIAUX aîné, Ph. Ch. Ai. GOUPILLEAU, BASSAL, T. BERLIER, MATHIEU, Elie LACOSTE, *secrétaires.*

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

70

BARÈRE lit la lettre suivante :

[*Bastia, 2 pluv. II*] (3)

« Je te rends compte, citoyen-président, que depuis que les forces combinées ont été chassées de Toulon, une escadre anglaise menace nos côtes. Hier, trois gros vaisseaux se sont approchés de la côte de Nonza, dans le golfe Saint-Florent : ils ont tenté de faire un débarquement, pour aller brûler les moulins qui nous servent à réduire en farine la subsistance de la troupe. Il est parti de Saint-Florent une felouque armée et chaloupes portant des grenadiers; j'ai fait partir sur-le-chomp de Bastia une compagnie de grenadiers pour gagner les hauteurs. Il étoit beau de voir les compagnies de grenadiers se disputer à qui marcheroit; toutes vouloient marcher. Nous avons contraint les Anglais à prendre la fuite.

J'envoie au comité de salut public la lettre d'un ancien capitaine de grenadiers du 26e régiment, actuellement aide-de-camp de Paoli, qui a écrit à sa compagnie pour l'engager à me livrer comme régicide. Depuis long-temps il entretenoit une correspondance en ville, et qui a été découverte par la fuite de l'aumônier du vingt-sixième régiment. J'ai ordonné l'arrestation de plusieurs personnes suspectes; et, le même jour, un capitaine du même régiment a été joindre Paoli. Il existe peut-être autour de moi d'autres traîtres; mais qu'ils ne s'y jouent pas ! Je leur ferois casser la tête sans beaucoup de formalités, et j'aurois pour surveillans tous les soldats. (*Applaudissements.*)

Je te préviens que la frégate *la Melpomène,* portant du 18, allant en France, étant restée en calme à deux lieues de Calvi, a été attaquée par deux frégates anglaises au moins de même force; et qu'après un combat de trois heures, *pendant lesquelles le brave capitaine Gay et* son équipage se sont battus avec intrépidité, les deux frégates anglaises ont fait signe de détresse

(1) *P.V.*, XXXI, 303 et 376. D'après l'original il s'agit de 4 751 l.

(2) *Débats,* n° 514, p. 392; *Batave,* n° 367; *J. Matin,* n° 553; *J. Sablier,* n° 1144; *Audit. nat.,* n° 511; *J. Fr.,* n° 510; *J. Mont.,* n° 95; *C. Eg.,* n° 547; *J. Paris,* n° 412. Le texte original daté du 15 pluv. II et signé Cumin Milhaud et P. A. Soubrassy est dans AFII 259, pl. 2188, p. 14. AULARD le reproduit (*Recueil des Actes...,* X, 668).

(3) *P.V.*, XXXI, 375; *Bin*, 28 pluv.

(4) *Orne.*

(1) *Bin*, 28 pluv.

(2) *P.V.*, XXXI, 303.

(3) *Débats,* n° 515, p. 410; *Mon.,* XIX, 484; *J. Paris,* n° 414; *Bin*, 27 pluv. (2e suppl^{t}). Mention ou extraits dans *J. Sablier,* n° 1144; *J. Paris,* n° 412; *J. univ.,* n° 1546; *Débats,* n° 514, p. 391; *J. Mont.,* n° 95; *M.U.,* XXXVI, 445; *C. univ.,* 29 pluv., *J. Matin,* n° 553; *Batave,* n° 366; *Mess. soir,* n° 547 et 548; *J. Lois,* n° 506; *Audit. nat.,* n° 511; *F.S.P.,* n° 228; *C. Eg.,* n° 547; *J. Perlet,* n° 512; *Rép.,* n° 58; *Ann. patr.,* n° 411; *J. Fr.,* n° 510. Bref résumé dans AULARD, *Recueil des Actes...,* X, 372.

Persée creative commons BY: NC: =

et ont quitté la partie; on a envoyé de Calvi, à la vue de qui se passoit le combat, des chaloupes pour remorquer *la Melpomène*, qui est entrée dans ce port de même que *la Mignone*.

Il paroît que le but principal des Anglais, en ce moment, est de chercher à affamer les villes fidèles de Corse : le hasard ne les sert pas en cela; car il nous arrive, par les mesures que j'ai prises, des grains de beaucoup d'endroits; et, malgré les traîtres, il nous arrive des nouvelles de France ».

LACOMBE-SAINT-MICHEL.

(Applaudissements.)

71

JEANBON-SAINT-ANDRÉ interrompt Barère pour donner connaissance d'une lettre que le comité de salut public vient de recevoir (1).

[Lorient, 22 pluv. II] (2)

« Citoyen ministre, je t'informe que les frégates l'*Atalante* et *la Fidèle* viennent d'amener de l'île de France, en ce port, les bâtimens *le Faune, la Félicité, l'Aimable Lucile, le Gange, le Juste, la Constance, le Bailli-de-Suffren, l'Indien, l'Argilette* et *le Réciproque*, avec des chargemens de marchandises de l'Inde. Il ne m'est encore parvenu aucun papier par ce convoi. Si j'en reçois, je ne manquerai pas de te rendre compte des détails que je jugerai susceptibles d'être mis sous tes yeux ».

GENAY *(chef des bureaux civils de la Marine)*.

P. S. A cause des brumes, seule la frégate l'*Atalante* était entrée au port. Sur le champ en sont sorties deux frégates et trois corvettes qui sont allées au devant du convoi. Toutes ont mouillé dans le port à 7 heures du soir (3).

(On applaudit.)

72

CHASLES. On m'a calomnié pendant mon absence. Il y a dix jours que l'on me dénonça à cette tribune, au moment où le bistouri me faisoit encore éprouver des douleurs cuisantes (4) .C'est dans ce moment même que j'étois accusé de voltiger d'orgie en orgie. Je dois relever des faits dont vous connoîtrez bientôt la fausseté : ma blessure n'est pas à moi, elle est à la représentation nationale, et je crois que la représentation seroit avilie, si je ne me justifiois pas.

Je refuterai des erreurs, mais j'aurai toujours la satisfaction de dire qu'elles ne déshonorent pas la convention : car si elle peut se laisser tromper sur les individus, elle ne peut pas l'être sur le bonheur du peuple qu'elle représente. Je parlerai avec la fierté d'un militaire qui a su monter à la brèche. Je ne parlerai pas de mes détracteurs, quoiqu'ils aient voulu me ravir l'honneur et la réputation d'un patriotisme constant; je ne citerai pas même leur nom, je les abandonnerai à eux-mêmes; je demande que la Convention m'accorde la parole dans six jours, pour faire un rapport sur ma conduite pendant ma mission. *(Applaudi)* (1).

Cette proposition est décrétée.

73

Une députation du district de Tarascon dénonce les restes de la faction fédéraliste, et des satellites de l'infâme Barbaroux, qui, depuis l'anéantissement des grands conspirateurs, se sont déguisés en faux patriotes pour mieux persécuter ceux qui ont le véritable patriotisme; elle dénonce nommément un nommé Fabre, et un autre intrigant, connu pour avoir prêté le serment contre-révolutionnaire, et ne l'avoir retracté ensuite que quand il vit le triomphe de la République assuré. Ces hommes perfides, dit l'orateur, se glissent jusques dans les sociétés populaires et dans des comités prétendus de surveillance; là, ils provoquent des visites domiciliaires nocturnes dont ils se font les exécuteurs, pour persécuter leurs ennemis personnels, c'est-à-dire, les amis de la liberté. L'agent national a été obligé de se soustraire à leurs excès, et le maire même n'a pas été à l'abri de leur fureur.

ROVÈRE appuie la vérité de cette dénonciation : il cite, entre autres, une pièce écrite où il est dit que les représentans du peuple Rovère et Poultier étoient des anarchistes, et que s'ils venoient à Tarascon ils s'y feroient guillotiner (2). Il atteste que le citoyen qui est à la barre, et son frère, sont deux patriotes qui ont combattu, avec le plus de force et d'énergie, le fédéralisme dans le Midi (3). L'opinant conclut en invoquant le renvoi de la pétition et de sa dénonciation au comité de sûreté générale.

Adopté (4).

74

[EHRMANN], l'un des représentans du peuple à l'armée de la Moselle, de retour de sa mission, annonce que les sociétés populaires qui

(1) *J. Sablier*, n° 1144.
(2) *B[in]*, 27 pluv.; *Débats*, n° 516, p. 424; *C. Eg.*, n° 548. Mention ou extraits dans *J. Mont.*, n° 95; *Batave*, n° 366; *J. Fr.*, n° 511; *C. univ.*, 29 pluv.; *M.U.*, XXXVI, 445; *J. Matin*, n° 553; *Audit. nat.*, n° 511; *Rép.*, n° 58; *F.S.P.*, n° 228; *Mess. soir*, n° 547; *J. Fr.*, n° 510; *J. Paris*, n° 413; *Ann. patr.*, n° 411; *J. Perlet*, n° 512.
(3) *Débats*, n° 514, p. 392; *J. univ.*, n° 1546.
(4) Voir ci-après P. ann. I.

(1) *J. Sablier*, n° 1144; *Mon.*, XIX, 488; *J. Paris*, n° 412. Mention dans *J. Perlet*, n° 512; *C. Eg.*, n° 547; *Rép.*, n° 58; *Audit. nat.*, n° 511; *Batave*, n° 367; *Ann. patr.*, n° 411; *Mess. soir*, n° 547; *J. Lois*, n° 506; *F.S.P.*, n° 228; *Débats*, n° 514, p. 389; *J. Fr.*, n° 510; *J. Mont.*, n° 95; *M.U.*, XXXVI, 444.
(2) *J. Sablier*, n° 1143; *C. Eg.*, n° 547; *J. Matin*, n° 553; *Mon.*, XIX, 487; *J. Paris*, n° 412; *J. Fr.*, n° 510; *Rép.*, n° 58; *Audit. nat.*, n° 511.
(3) *Débats*, n° 514, p. 385.
(4) *J. Sablier*, n° 1143.